

[Texte]

Accordingly, the Canadian Red Cross Society organized a team to undertake the task envisaged in the article I have just quoted. That team, led by General Wrinch, proceeded to Viet Nam, where it held itself in readiness. He and his team have been waiting in Saigon for several weeks now for the parties to agree on formally inviting the Red Cross societies concerned.

The parties have still been unable to agree. Since the mandate of the Canadian team would have been limited to the first sixty days of the cease-fire, of which thirty have passed. It now appears impossible that agreement among the parties could enable another national Red Cross Society to join General Wrinch's team to fulfil this mandate in time to meet the deadline of the protocol. General Wrinch has been obliged to conclude that early agreement among the parties appears unlikely and consequently that no useful purpose is served by maintaining the Canadian Red Cross team in Viet Nam. He has decided to return to Canada with his team.

• 1645

• 1645

I fully understand General Wrinch's decision and I sympathize with him and his team in the difficult decision they have been obliged to make. I regret that the apparent inability of the parties to agree has prevented the Canadian Red Cross from playing its part in achieving a common purpose.

That is the end of the Minister's statement.

Mr. Forrestall: That then is a clear reason as to why the Polish Red Cross did not go to Viet Nam.

Mr. Andrew: No, I cannot say why they did not. I assume—no, I really should not even assume anything in this connection because we have no solid information. It required agreement of all the parties and all the parties did not agree.

Mr. Forrestall: Do we have reason to believe that the Canadians would go back should events transpire that agreement could be reached as to whether we are going to stay there beyond the 30 days that are left?

Mr. Andrew: I think General Wrinch would have to answer that. But there is a certain geographic time and space problem, by the time they got back here, turned around and went straight back again, the best part of the remaining 30 days would be gone.

Mr. Forrestall: Do I also draw from this one area that nobody is concerned directly with prisoners of war including the one and possibly more Canadians who remain in captivity?

Mr. Andrew: No, there is only the ICCS.

Mr. Forrestall: Are they attempting to fulfil the function that the Red Cross had intended to?

Mr. Andrew: No, the function of the Red Cross was to try to ensure improved living conditions before they were released.

[Interprétation]

En conséquence, la société canadienne de la Croix-Rouge a organisé une équipe pour accomplir la tâche prévue dans l'article que je viens de citer. Cette équipe, dirigée par le général Wrinch, s'est rendue au Vietnam où elle s'est maintenue en état de préparation. Le général et son équipe attendent à Saigon depuis plusieurs semaines que les parties se mettent d'accord sur la nationalité des sociétés de la Croix-Rouge à inviter.

Les parties n'ont toujours pas réussi à se mettre d'accord. Étant donné que le mandat de l'équipe canadienne se serait limité aux premiers 60 jours après l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, dont 30 ont déjà passé... Il semble maintenant impossible qu'un accord entre les parties permette à une autre société de la Croix-Rouge nationale de se joindre à l'équipe du général Wrinch pour remplir ce mandat à temps conformément au délai fixé par le protocole. Le Général Wrinch a été obligé de conclure qu'un accord prochain entre les parties semble peu réalisable et, par conséquent, qu'il ne sert à rien de garder l'équipe canadienne de la Croix-Rouge au Vietnam. Il a donc décidé de retourner au Canada avec son équipe.

Je comprends parfaitement la décision du Général Wrinch et je sais qu'il a dû être difficile pour lui et son équipe d'en arriver à cette décision. Je regrette que les parties n'aient pu apparemment s'entendre et que cela ait empêché la Croix Rouge canadienne de jouer son rôle dans la poursuite d'un objectif commun.

Fin de la déclaration du ministre.

M. Forrestall: Voilà donc la raison pour laquelle la Croix Rouge polonaise ne s'est pas rendue au Vietnam.

M. Andrew: Non, je ne sais pas pourquoi ils ne l'ont pas fait. Je suppose, non je ne devrais même pas supposer quoi que ce soit sous ce rapport, car nous n'avons aucun renseignement ferme. Il fallait que toutes les parties soient d'accord et elles ne l'étaient pas.

M. Forrestall: Avons-nous raison de croire que les Canadiens retourneraient si les événements prêtaient à croire qu'il y aurait un accord concernant notre possibilité d'y demeurer au-delà des 30 jours qui nous restent?

M. Andrew: Le Général Wrinch aurait à répondre à cette question. Mais il y a un problème certain du point de vue géographique et éloignement; d'ici à ce qu'il revienne ici, et qu'il fasse ensuite les arrangements pour y retourner, une grande partie des 30 jours seront écoulés.

M. Forrestall: Dois-je conclure que personne ne s'inquiète vraiment des prisonniers de guerre y compris des Canadiens, ou probablement de plusieurs autres, qui sont toujours en captivité?

M. Andrew: Non, il n'y a que la CICS.

M. Forrestall: Est-ce qu'ils essaient de remplir le rôle que la Croix Rouge devait jouer?

M. Andrew: Non, le rôle de la Croix Rouge était d'essayer de garantir de meilleures conditions de vie avant qu'ils soient relâchés.